WWW.LAREMAUDIERE.FR/
Octobre 2025

L'Echo Remaudièrois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°57

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

RRX

RANDO DES CHÂTAIGNES

HALLOWEEN

OCTOBRE unit La Remaudière

la Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

INFORMATIONS MUNICIPALES
Élections CME... p 4

ACTU SOCIALES
Le chèque autonomie... p 7

ASSOCIATIONS
Fête d'Halloween... p 9

SOMMAIRE

3 ÉDITO ⇥ le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS ⇥ les dernières infos pratiques sur ma Commune

6 ENFANCE-JEUNESSE ⇥ on vous parle des plus jeunes et des ados

7 ACTUS SOCIALES ⇥ Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

8 QUESTIONS DU MOIS ⇥ focus sur une personne, sur un service particulier

9 VIE DES ASSOCIATIONS ⇥ les expositions, spectacles et animations...

10 CCSL ⇥ les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire

MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
02 40 33 72 30
www.laremaudiere.fr
secretariat@laremaudiere.fr
laremaudiereofficielle

Horaires d'ouverture
Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h
Mercredi & jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

AGENDA

- **Du 6 au 9 octobre :** semaine bleue
- **Vendredi 10 octobre :** élections nouveau CME
- **Dimanche 12 octobre :** randonnées des châtaignes
- **Juqu'au 15 octobre :** enquête publique PLUi
- **Samedi 18 octobre :** concours de belote par le Club de l'amitié
- **Dimanche 19 octobre :** RRX
- **Mardi 21 octobre :** atelier Internet
- **Vendredi 31 octobre :** soirée Halloween

BIBLIOTHÈQUE

Au fil des mots...

Horaires d'ouverture
Mercredi : **10h à 12h**
Vendredi : **16h à 18h**
Dimanche : **10h à 12h**

1 place de l'Église | **Contact : 06 87 40 46 83**
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

INFOS BRÈVES

DISTRIBUTION DE RATICIDE

en octobre au magasin ECLA aux heures suivantes :
> Vendredis 3, 10 et 17 de 14h30 à 18h30
> Samedis 4, 11 et 18 de 8h30 à 12h

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

LES JEUNES NÉS **EN OCTOBRE 2009** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal N° 57 : Octobre 2025
Création graphique : AZcommunication.fr
Responsable publication : Mme Anne CHOBLET
Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT
Impression : Graphicom®
Tirage : 550 exemplaires
Imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution

OCTOBRE,
UN MOIS SOLIDAIRE ET SPORTIF

Octobre s'installe, avec ses couleurs flamboyantes, ses lumières plus douces... et son agenda riche en rendez-vous fédérateurs ! Ce mois est l'occasion de conjuguer solidarité, sport et convivialité à travers plusieurs temps forts qui rythment la vie locale.

La Semaine Bleue, tout d'abord, met à l'honneur nos aînés et rappelle l'importance du lien intergénérationnel.

Vient ensuite **Octobre Rose**, qui mobilise chacun autour de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein. Deux initiatives majeures qui nous rappellent que la solidarité n'est jamais un vain mot.

Côté sport et plein air, le **RRX** fera battre le cœur des amateurs de course et de défis, tandis que la traditionnelle **Randonnée des Châtaignes** offrira un moment de partage au grand air, entre nature et gourmandise. Enfin, pour clore le mois sur une note festive, petits et grands se retrouveront autour de la magie et des frissons d'**Halloween**.

Octobre est donc un mois à l'image de notre territoire : dynamique, engagé et chaleureux. Profitons de ces rendez-vous pour nous retrouver, échanger et avancer ensemble.

URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

- ENEDIS DR PAYS DE LA LOIRE – Sainte Catherine – Construction d'un poste de distribution électrique
- TESSIER Adeline – 222, Le Pré Bourneau – Réalisation d'une piscine
- HOUDELETTE Céline – 14, rue d'Anjou - Pose isolation thermique extérieure

NE PAS OUBLIER !

→ Collecte des déchets les lundis 6 et 20 octobre

→ Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) le 3 octobre à St Julien de Concelles (salle de la Quintaine) de 16h à 19h30 et les 29 et 31 octobre à Mouzillon (salle Raphaël Hardy) de 16h à 19h30.

LES ÉLECTIONS DU FUTUR CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2025-2026

Le conseil municipal d'enfants (CME) est un groupe d'élèves élus par leurs camarades pour représenter les jeunes de la commune.

Ils donnent leurs idées, proposent des projets et apprennent ce que signifie être citoyen.

Le nouveau CME 2025-2026 sera élu le 10 octobre prochain.

Comme pour les adultes, les enfants votent pour choisir leurs représentants.

Une fois élus, ils se réunissent à la mairie avec des élus et des animateurs pour discuter et réaliser des projets utiles : animations pour les jeunes, actions solidaires, environnement, aménagements...

C'est une façon de participer à la vie de la commune et de montrer que les idées des enfants comptent !

Bonne nouvelle pour la commune :
UN CABINET DENTAIRE VA OUVRIR !

Quatre chirurgiens-dentistes ont présenté à la municipalité un beau projet : l'installation d'un cabinet dentaire sur notre commune.

Les élus ont accueilli cette proposition avec enthousiasme et l'ont validée !

Le cabinet sera installé au fond du parking, derrière le pôle médical. Des aménagements seront réalisés pour accueillir ce nouveau service dans les meilleures conditions.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée du projet, dont **l'ouverture est prévue pour 2027.** Une excellente nouvelle pour faciliter l'accès aux soins près de chez nous !

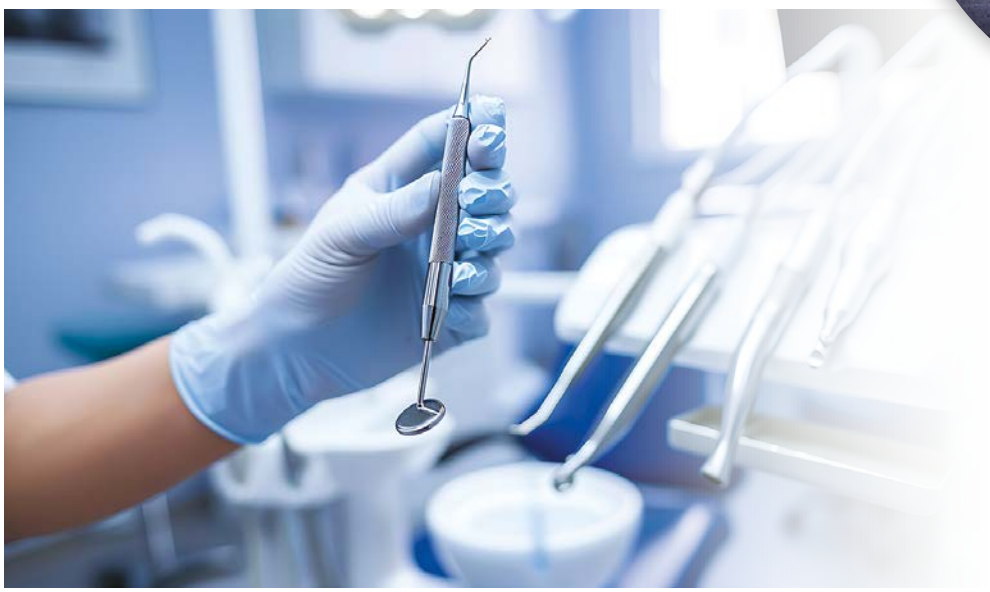

Rue Olivier de Clisson

44430
La Remaudière

→ Ce compte rendu est consultable sur le site internet de la Commune dans la rubrique La ville/La Mairie ou directement avec le QR code ci-dessus.

COMPTE RENDU RÉSUMÉ du **CONSEIL MUNICIPAL** du 18/09/2025

Enfance -Jeunesse

1. Avenant convention CEP Party - Approuvé à l'unanimité.

Urbanisme

2. Vente étang Moulin Cassé - Approuvée à l'unanimité.
3. Accord de principe réservation parcelles pour création d'un pôle médical - Approuvé à l'unanimité (voir page 4).

Associations

4. Transfert trésorerie comité des fêtes. L'association du comité des fêtes gérait financièrement la fête de la musique via un compte spécifique. La charge administrative étant devenue importante pour cette manifestation, l'association a souhaité que la commune reprenne la partie financières et organisationnelle. La commune va donc percevoir l'argent sur un compte de régie afin de payer les prochains groupes de musique. Elle continuera son partenariat avec les associations pour les mises en place et le déroulé de la manifestation. - Approuvé à l'unanimité.

Ressources Humaines

5. Chèques cadeaux - Approuvé à l'unanimité.

CCSL

6. CLECT - IFER. 7464 € déduits de l'attribution de compensation versée à la CCSL- Approuvé à l'unanimité.

LES RDV SOLIDAIRES DU CCAS...

Il reste encore quelques places pour les ateliers de la Semaine Bleue organisés dans notre commune !

Venez vite déposer votre bulletin d'inscription en mairie pour réserver votre participation.
Attention : certains ateliers affichent déjà presque complet... ne tardez pas !

Et ce n'est pas fini !

Dans la continuité de la Semaine Bleue, de nouveaux ateliers – sur des thématiques variées et ouverts à tous – vont bientôt voir le jour.
Vous en saurez plus dans le prochain bulletin, restez à l'affût !

Le repas des aînés qui se déroulera à La Remaudière cette année approche !

Nous vous attendons nombreux pour ce moment festif où les Seniors se retrouvent pour échanger et déjeuner dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Cette année le repas se déroulera à la Remaudière, salle des loisirs.

Un membre du CCAS est venu – ou viendra bientôt – vous inviter personnellement à **notre repas du 15 novembre 2025.**
Un petit oubli peut arriver à tout le monde : si vous n'avez reçu aucune nouvelle d'ici le 15 octobre, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 33 72 30.

Nous avons hâte de partager ce moment convivial avec vous !

Dans le cadre du livret civique, **un atelier ludique et participatif pour apprendre à naviguer sur le web en toute sécurité** : déjouer les fake news, comprendre les réseaux sociaux et adopter les bons réflexes.
Quiz, jeux et mini-vidéo au programme...
et un précieux " permis " à la clé ! "

VIENS KIFFER TES VACANCES DE LA TOUSSAINT AU FOYER DES JEUNES !

Animations déjantées, activités cool, fous rires garantis...
Tout est réuni pour passer des moments inoubliables avec tes potes !

Entre jeux vidéo, réseaux sociaux et streaming, comment trouver le bon équilibre à la maison ?
L'association Les Pieds dans le PAF vous invite à une soirée interactive et bienveillante pour échanger, *poser vos questions et repartir avec des conseils* concrets pour un cadre familial adapté.

LE CHÈQUE AUTONOMIE

Le département de Loire Atlantique agit au quotidien pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées qui souhaitent rester vivre chez elle.

Avec le chèque autonomie, le département simplifie et sécurise le paiement des intervenants au domicile des employeurs.

Le chèque autonomie, c'est quoi ?

Vous êtes employé-e en tant qu'aide à domicile par une personne bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette allocation lui est versée tous les mois par le département de Loire Atlantique sous la forme de chèques emploi service universel (CESU) pré-financés appelés Chèques autonomie.

Ils peuvent être :

- En format papier : les chèques sont envoyés chaque mois par courrier au domicile de l'employeur.
- En format dématérialisé : les chèques sont crédités chaque mois sur l'espace bénéficiaire en ligne de l'employeur.

Comment encaisser les chèques autonomie ?

Les chèques autonomie papier

1. Se munir du code CESU de l'employer qui figure sur la couverture des chéquiers.
2. Se connecter à l'espace intervenant sur : monespace-cheque-domicile.up.coop/intervenant
3. Procéder à l'encaissement des chèques (saisie en ligne des numéros de chèques). Cette démarche est rapide, gratuite et sécurisée.

Les chèques autonomie dématérialisés

1. Communiquer le code NAN (numéro d'affiliation national au CRCESU) à l'employeur
2. L'employeur déclenche le paiement des chèques dématérialisés depuis son espace bénéficiaire en ligne. Aucune autre démarche n'est à effectuer.
3. Le montant des chèques est versé sur le compte bancaire du bénéficiaire sous 48h.

MODE D'EMPLOI POUR LES SALARIÉS

TOUTES LES INFOS
via le QR code ci-dessus ou sur :
https://up.coop/cheque-domicile/

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : QUI FAIT QUOI ?

Pour préserver la qualité de vie dans notre commune et assurer **un cadre agréable et sécurisé pour tous**, il est essentiel de connaître les règles d'entretien des espaces publics **et plus particulièrement des trottoirs, ainsi que le partage des responsabilités** entre la municipalité et les particuliers.

Ce qui relève de la municipalité

La commune assure l'entretien et la sécurité des espaces publics collectifs :

- ☑ Voirie communale : **balayage, entretien et réparation de la chaussée, signalisation.**
- ☑ Espaces verts publics : **tonte, taille des haies et arbres communaux, fleurissement.**
- ☑ Équipements publics : **entretien des aires de jeux, bancs, éclairage public.**
- ☑ Propreté urbaine : **installation de corbeilles et interventions ponctuelles de nettoyage.**
- ☑ Trottoirs : **entretien structurel (réparations, revêtements, bordures), nettoyage mécanique dans certaines zones, signalisation et éclairage pour la sécurité des piétons.**

Ce qui incombe aux particuliers

Chaque riverain contribue également à la propreté et à la sécurité des espaces publics :

- ☑ Trottoirs devant l'habitation : **balayer régulièrement, déneiger et saler en hiver, entretenir l'accès aux caniveaux, et éviter tout dépôt gênant (poubelles, matériaux, encombrants).**
- ☑ Haies et plantations privées : **les tailler pour ne pas empiéter sur le domaine public (trottoir, chaussée, pistes cyclables) et pour permettre une accessibilité aux poussettes et aux PMR (personnes à mobilité réduite).**
- ☑ Déchets : **respecter les jours et horaires de collecte, ne pas déposer d'encombrants ni de sacs hors des conteneurs.**
- ☑ Animaux : **ramasser systématiquement les déjections canines.**
- ☑ Travaux et dépôts temporaires : **toute occupation du domaine public (benne, échafaudage...) nécessite une autorisation municipale préalable.**

Un engagement partagé

La propreté et l'entretien de notre commune **sont l'affaire de tous. En respectant ces règles simples, chacun contribue à un espace public propre, sûr et agréable,** où piétons, cyclistes et automobilistes peuvent **circuler en toute sécurité.**

Le RRX de La Remaudière revient le 19 octobre !

Plusieurs circuits, du fun, de la sueur... et une ambiance de folie garantie !

Rassemble tes amis, chausse tes baskets et viens partager ce moment sportif et convivial !

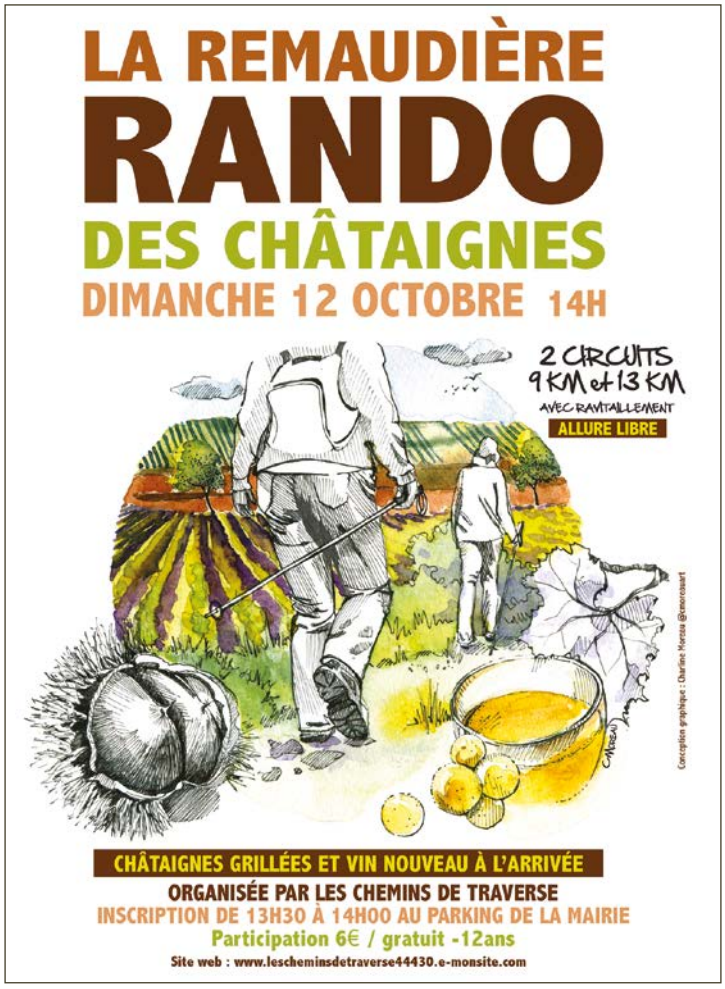

VENEZ PROFITER d'une BELLE RANDONNÉE à La Remaudière !

L'association Les Chemins de Traverse vous accueille le dimanche 12 octobre 2025 pour sa randonnée pédestre traditionnelle.

Que vous soyez amateur de balades tranquilles ou marcheur plus aguerri, chacun pourra choisir son rythme et son parcours de 9 km ou 13 km.

Rendez-vous au parking de la mairie de 13h30 à 14h pour l'inscription et le départ. En chemin, un ravitaillement convivial vous attendra et à l'arrivée, place à la dégustation de châtaignes grillées et de vin nouveau pour partager un moment chaleureux entre amis ou en famille.

La participation est de 6 € pour les adultes, et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés. Une sortie idéale pour allier sport, nature et bonne humeur !

> Par ailleurs la porte est toujours ouverte et vous pouvez venir nous rejoindre. Nous nous réunissons tous les mardis, semaine impaire au bar des bons amis.

Octobre 2025

sèvre&loire news
la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

MOBILITÉ

Vel' en S&L : le nouveau service intercommunal de location de vélo à assistance électrique (VAE)

A partir du 1er octobre 2025, la Communauté de communes Sèvre & Loire reprend et poursuit le dispositif de location de vélo à assistance électrique (VAE). Jusqu'alors connu sous le nom de « Vélila », le service se présente désormais sous un nouveau jour en Sèvre & Loire, à travers un nouveau nom « Vel' en S&L », et de nouvelles conditions d'accès.

Comment louer un des 135 VAE ?

Ce nouveau service intercommunal s'adresse, dès 16 ans, à tous les habitants de Sèvre & Loire, ainsi qu'aux entreprises du territoire.

La plateforme de réservation Vel'en S&L ouvre à la date du 1er octobre sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre & Loire : https://www.cc-sevreloire.fr/habiter-et-se-deplacer/velensl/

Dès lors, il sera possible de s'inscrire directement en ligne, ou alors en se rapprochant du service Mobilité de la collectivité, pour souscrire à **un contrat de location pouvant aller de 1 à 12 mois.** Les contrats pourront être renouvelés dans la limite de 36 mois cumulés.

Faciliter l'accès à la mobilité durable et susciter le changement

Avec la volonté de faciliter l'accès à des modes de déplacements plus responsables, **la collectivité propose avec Vel'en S&L des tarifs solidaires et adaptés.**

Enfin, avec l'idée que ce service conduise à un changement d'habitude pour les déplacements quotidiens, qui soit meilleure pour la santé, plus économique et plus écologique, **la Communauté de communes Sèvre & Loire offrira la possibilité, à tout usager ayant loué un vélo électrique durant 12 mois consécutifs, de le racheter.**

Le tarif sera alors fixé au regard de l'âge du VAE et de son kilométrage.

Contacts

Par téléphone : 02.51.71.92.14

Par mail : velensl@cc-sevreloire.fr

Accéder au service Vel'en S&L
(disponible au 1er octobre 2025)

MOBILITÉ

Un nouvel itinéraire cyclable rejoint le Landreau à la gare de la Haye-Fouassière via la Chapelle-Heulin

Dans une volonté commune de promouvoir les mobilités douces et de renforcer l'attractivité de leurs territoires, la Communauté de communes Sèvre & Loire et Clisson Sèvre & Maine Agglo ont coopéré pour l'aménagement d'une nouvelle liaison cyclable rejoignant la commune du Landreau à la gare de la Haye-Fouassière via la commune de la Chapelle-Heulin.

Cette liaison, longue de plus de 9,8 km, accentue les solutions de déplacements actifs sur le territoire et offre une alternative de mobilité durable aux usagers, en les encourageant à la pratique du vélo, pour leurs trajets du quotidien. De plus, la mise en place de ce nouvel itinéraire cyclable prolonge les actions de sécurisation de la pratique vélo mises en œuvre sur les 3 communes.

Inaugurée le 30 août dernier, cette liaison est une réponse concrète aux enjeux de transition écologique, de sécurité et d'accessibilité pour les usagers.

FAMILLE

Festi'Famille : un week-end festif, local et familial les 4 et 5 octobre

Festi'famille, l'événement local et joyeux à l'attention des enfants de 0 à 10 ans et de leurs familles revient pour une nouvelle édition les 4 et 5 octobre 2025. Au programme de ces deux journées, des activités et animations pensées pour les familles pour leur faire passer des moments forts de découverte et de partage.

Samedi 4 octobre de 10h30 à 19h

En accès libre

10h30 – 17h30

- **Animations ludiques** : arène interactive, coin motricité, ludothèque, jeux d'imitation…
- **Ateliers parents-enfants** : peinture au sol, yoga, cuisine, lecture animée, éveil sensoriel…

11h – 12h30 / 15h – 17h30

- **Le petit manège de M.Billy et Mme Lila** : découvrez le manège à propulsion parentale - Compagnie Derrière l'Arbre

13h

- **Télébidule (60 min)** : un jeu-spectacle déjanté, drôle et participatif

18h

- **Kiltaclou (60 min)** : une déambulation-concert de proximité, participatif et hautement familial

Durant toute la journée, vous pourrez venir échanger avec des professionnels de l'enfance et de la parentalité et mieux vous familiariser avec le nouveau Lieu d'Accueil Enfant-Parent : Papotage & Partage.

Dimanche 5 octobre de 10h à 18h30

Inscriptions gratuites et indispensables sur : enfance.cc-sevreloire.fr

10h (3 à 6 ans) et 11h30 (7 à 10 ans)

- **Danse et sophrologie** : des ateliers parents-enfants où tout sera prétexte à la découverte des sens en s'amusant – Compagnie NGC25

10h15 et 11h30

- **Haut comme 3 pommes (jusqu'à 5 ans) :** un spectacle visuel et poétique qui aborde la question de la différence – Compagnie La Graine Bleue et la Tangente

15h30 et 17h30

- **Comment le vent dans les voiles (à partir de 3 ans)** : un spectacle à mi-chemin entre les émotions et les sensations, entre la danse, le conte et la sophrologie – Compagnie NGC 25

Porté par le service Enfance – Parentalité de la Communauté de communes Sèvre & Loire, le programme de Festi'famille est co-construit avec le service Projet Culturel de Territoire (PCT) ainsi que les services petite enfance, jeunesse, les bibliothèques, les structures d'accueil, les partenaires associatifs et les professionnels locaux des 11 communes du territoire.

L'événement entre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et incarne l'un des axes forts « soutenir la parentalité et proposer des événements fédérateurs ».

Le programme complet de Festi'Famille 2025 sur https://enfance.cc-sevreloire.fr/

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ".
Ne ratez plus rien !
ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

UNE SEMAINE À LA REMAUDIÈRE

Lundi

activités manuelles

Plaisir de l'art

Mardi

sport santé

Chrystelle

jeux

club de l'amitié

Mercredi

bibliothèque

détente au foyer

city-parc, espaces jeux...

Jeudi

animations sportives (jeunes)

le département

cours de country

Dancing cowboys

Vendredi

bibliothèque

initiation aux palets

le palet remaudièrois

Samedi

repos, détente

balade familiale

coulée verte

Dimanche

bibliothèque, repos, détente

rando avec les copains

Tous les évènements ponctuels de la commune sont communiqués sur les réseaux et sur laremaudiere.fr !